Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20260706-2026_07_055-DE

Le Sel-de-Bretagne
Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2026

Date de la convocation : 02 juillet 2026

Affiché le : 02 juillet 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 15
- votants : 15

Le six juillet deux mille vingt-six à vingt heures et quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame ROGER Christine, Maire.

Présents : M^me^ Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, Mme Laure COQUARD, M. Sylvain MARTINHO, M^me^ Claude DEMAY, M. François CHAUVINEAU, M. Thierry CHÉNORIO, M. Denis GUILLOT, Mme Laurence BESSMER, M. Frédéric JAUNASSE, Mme Sandrine ROUAUD, M. Arnaud MÉNARD, M^me^ Amélie COUPEL, M^me^ Caroline BERNIER et M^me^ Ludivine MAINE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Absents :

Pouvoirs :

Mme Laure COQUARD a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2026-07-055 : Salles communales – Tarifs et règlement

Madame le maire informe le Conseil qu'il convient de décider si les tarifs de location des salles doivent être modifiés. Madame le Maire rappelle les tarifs existants :

Salle Ti Ar Men			
	Cuisine	Petite salle	Totalité de la salle
Habitants commune	60 €	100 €	300 €
Habitants extérieurs	80 €	120 €	350 €

Madame le Maire explique à l'ensemble du Conseil que la salle des fêtes est très souvent réservée car peu chère comparé aux salles environnantes. Elle aimerait notamment revoir les tarifs appliqués aux habitants extérieur à la commune.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20260706-2026_07_055-DE

Voici les tarifs proposés :

Salle Ti Ar Men			
	Cuisine	Petite salle	Totalité de la salle
Habitants commune	60 €	100 €	300 €
Habitants extérieurs	95 €	135 €	400 €

Madame le Maire rappelle que lors du Conseil municipal du 12 décembre 2022, il avait été décidé de réservée la salle Bleue, de manière générale, pour les associations. Elle n'est louée qu'à de très rares occasions et jamais après 22h. Toutes les demandes sont soumises à son accord. Lors de ce Conseil, les tarifs de cette salle n'avaient pas été revus, il conviendrait néanmoins de les simplifier, certaines catégories étant obsolètes.
Les tarifs sont les suivants :

Salle Bleue	
½ journée	20 €
24 heures	40 €
48 heures	80 €
Créneau 36 semaines	400 €

Madame le Maire propose de les modifier de la façon suivante :

Salle Bleue	
½ journée – matin ou a-m	20 €
Journée	40 €

Les tarifs en demi-journée seraient basés sur les horaires suivants :

- matin = 8h00 – 13h00
- après-midi = 14h00 – 19h00
- journée : 8h00 – 19h00

Après échanges, le Conseil municipal à l'unanimité :

- valide la modification des tarifs de la salle Ti Ar Men
- valide la modification des tarifs de la salle Bleue
- valide les horaires d'utilisation de la salle Bleue
- modifie le règlement de location des salles

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 06 juillet 2026.

Madame la secrétaire de séance,

Laure Coquard,

Madame le maire,

Christine Roger.

